



Aider

Prévenir

Protéger

Agir



Saugarde
de Seine-Saint-Denis

Avec 50 ans d'expérience au cœur des problèmes sociaux et éducatifs du département, la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis répond dans de larges domaines aux besoins des personnes les plus fragilisées.

L'évolution des interventions de l'association, au rythme de celle de la société, témoigne depuis 1968 de sa capacité à s'adapter, s'ajuster, et à inventer en permanence de nouvelles approches de protection des personnes en difficultés.

Dans un contexte de plus en plus complexe, l'imagination, le courage, la détermination et la compétence de ses équipes constituent le socle de l'ambition de l'association : poursuivre efficacement cette mission sociale, confiée par délégation des pouvoirs publics.

L'activité de la Sauvegarde a toujours été en mouvement pour répondre aux besoins très évolutifs de ses territoires d'intervention.

Derrière chacun d'eux, un seul objectif : que chaque personne retrouve confiance et estime de soi.

Les différentes missions se rassemblent autour des thématiques suivantes, gérées de façon transversale entre les services, afin de construire pour chaque personne un parcours et un projet adaptés à sa situation.



Des domaines d'intervention en évolution

Protection de l'enfance

- Actions éducatives à domicile ou en milieu ouvert
- Aide à la gestion du budget familial
- Ecoute, accueil d'urgence et hébergement pour mineurs
- Prévention spécialisée
- Placement familial
- Accueil séquentiel
- Médiation familiale
- Aide à la parentalité
- Mesure judiciaire d'investigation éducative
- Prévention des basculements vers les comportements extrémistes menant à la violence

Prévention et traitement de la délinquance mineurs et majeurs

- Prévention de la récidive
- Réparation pénale pour mineurs
- Stages de citoyenneté
- Contrôle judiciaire socio-éducatif
- Lutte contre les violences conjugales
- Sursis mise à l'épreuve

Accès et maintien dans le logement

- Accompagnement social lié au logement
- Lutte contre les expulsions locatives
- Mesure d'accompagnement social personnalisé

Dynamisation des territoires

- Programmes de rénovation urbaine
- Amélioration des conditions de l'habitat et du cadre de vie

Protection juridique des adultes

- Tutelle majeurs

Insertion Professionnelle

- Espace Dynamique d'Insertion



Une action éducative et sociale ancrée dans des principes fondamentaux

Le respect de l'autre

Agissant en reconnaissant chaque jeune ou adulte en difficulté comme auteur et acteur de son devenir, les équipes de l'association les accompagnent en leur permettant de redécouvrir leur propre potentiel et la façon de se mettre dans une dynamique d'avenir.

L'objectif : que chaque individu retrouve sa place au sein de sa ville, de son quartier, de sa famille, de son entourage par la création et le renforcement du lien social, et la coopération avec tous les acteurs publics ou privés concernés.

La transparence et la lisibilité des actions de l'association

La philosophie d'action de la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis a toujours été d'opérer avec ses partenaires de façon ouverte et constructive.

Cela passe par la fréquence des rencontres avec les différents acteurs institutionnels du département, par la publication d'un rapport d'activité annuel, par une communication au travers d'outils et d'événements réguliers.

L'action du Conseil d'Administration et une gestion rigoureuse

Le Conseil d'Administration est composé d'administrateurs aux profils complémentaires, impliqués fortement dans les orientations et la vie de l'association.

Opérant avec un budget principalement confié par les pouvoirs publics, l'association s'impose un contrôle de gestion très opérationnel piloté par un Comité Economique et Financier mensuel et rigoureux.

Ses comptes sont audités chaque année par le commissaire aux comptes et les organismes de contrôle des financeurs.

**Chaque
année**

Plus de
6000 enfants
et adolescents
accompagnés

Près de **4000**
adultes aidés

Par **430**
professionnels

Avec un budget
de **28M**

La Sauvegarde de Seine-Saint-Denis est structurée en **10 activités principales.**

Un Comité de Direction est le garant de la représentativité de chacun d'eux et s'assure de l'atteinte des objectifs socio-éducatifs de l'association.

Les pôles travaillent de façon collective pour que chaque enfant, adolescent ou adulte en difficulté y trouve l'appui nécessaire.

S'agissant des mineurs, l'accompagnement repose sur un prérequis : l'établissement d'une relation de confiance avec l'enfant et sa famille.



DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Service d'Accueil et d'Écoute pour Adolescents en Difficulté

Étap'ADO Pantin

Dans ce lieu d'écoute et de médiation, l'équipe éducative accueille de 9h à 20h, 7 j/7, des jeunes de 13 à 17 ans en conflit familial et /ou scolaire. L'objectif principal est de remettre en relation le jeune et ses parents le plus rapidement possible. Si nécessaire, et exceptionnellement, il peut être proposé un accueil de 1 à 3 nuits maximum.

Ce service travaille en permanence avec l'ensemble des partenaires institutionnels ou associatifs.

Espace Dynamique d'Insertion Nord-Ouest

E.D.I. Nord-Ouest
Saint-Denis

L'Espace Dynamique d'Insertion Nord-Ouest accueille des jeunes de 16 à 25 ans, originaires d'Île de France, rencontrant des difficultés dans leur parcours socio-professionnel. Sa mission : proposer un accompagnement individualisé en réponse à leurs difficultés.

Pôle Développement Social et Prévention

D.S.P. Stains / Noisy-le-Grand

Les équipes de prévention spécialisée assurent une présence dans les quartiers grâce à un travail de proximité. Elles proposent un accompagnement socio-éducatif collectif et individuel, en vue de prévenir les risques d'exclusion et de désocialisation des populations jeunes les plus en difficulté.

Le Pôle est implanté sur deux communes, Noisy-le-Grand (quartiers du Champy et du Pavé Neuf) et Stains (quartiers du Clos-Saint-Lazare et de la Cité Jardins).



Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert & Aide Éducative à Domicile

A.E.M.O. & A.E.D.

Ce suivi éducatif de 1700 enfants et adolescents est assuré sur l'ensemble du département à partir de 6 sites (Gagny, Noisy-le-Sec, Neuilly Plaisance, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, Aulnay-sous-Bois).

L'Action Éducative en Milieu Ouvert

(A.E.M.O.) est une mesure judiciaire, ordonnée par le Juge pour enfants pour une durée déterminée. Elle consiste à accompagner des mineurs ayant fait l'objet d'un signalement d'enfants en danger en raison de problématiques éducatives, affectives, morales, psychiques qui compromettent leur sécurité, leur moralité et leur développement.

L'Aide Éducative à Domicile (A.E.D.) est une mesure administrative faisant suite à une A.E.M.O. Elle se traduit par un contrat d'objectifs signé par le représentant du Département et la famille, pour une durée variable de 3 à 12 mois renouvelables.

L'Action Éducative en Milieu Ouvert Intensive & l'Aide Éducative à Domicile Intensive

(A.E.M.O.-I et A.E.D.-I) assurent un accompagnement psycho-éducatif plus important auprès des enfants et de leur famille dans le cadre du maintien à domicile. Elles s'adressent à des jeunes âgés de 11 à 17 ans pour lesquels une mesure d'A.E.M.O. habituelle n'a pas été jugée suffisante.

Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation & Service d'Accueil Individualisé et d'Orientation

S.A.U.O. La Courneuve
& S.A.I.O Bobigny

Sur ordonnance du magistrat compétent, une équipe pluridisciplinaire accueille en urgence, 24h/24 et 365 jours par an, 21 adolescents et adolescentes en situation de crise. Ils y sont hébergés et sont dans la mesure du possible maintenus dans leurs activités scolaires ou professionnelles.

Ce travail d'écoute et d'observation, engagé sur un temps maximum de 3 mois, a pour but de définir et mettre en place l'orientation la plus appropriée pour le jeune.



Pôle Accueil Familial

P.A.F. Bobigny

Le Placement Familial Spécialisé

(P.F.S.) assure, par décision judiciaire ou de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.), le suivi éducatif de 100 enfants dont la situation nécessite une séparation de leur milieu familial. L'équipe socio-éducatif et médico-psychologique suit leur évolution, avec les assistants familiaux à qui ils sont confiés, veille à leur adaptation dans leur nouveau milieu de vie et leur permet de se replacer dans leur histoire familiale à partir des liens maintenus avec les parents.

L'Accueil Partagé (A.P)

accueille de façon séquentielle 20 enfants, de 6 à 12 ans, confiés à des assistants familiaux. L'enfant est tantôt chez ses parents, tantôt chez l'assistant familial, selon un rythme adapté à chaque situation. L'enfant est protégé des situations potentiellement dangereuses; les parents continuent d'exercer leur rôle parental.



Service d'Aide à l'Enfant et à la Famille

A.D.E.F. Médiation Pantin

Dans le cadre de difficultés familiales, ce service propose plusieurs actions pour maintenir ou renouer les liens familiaux.

La Médiation Familiale est un espace d'écoute neutre et confidentiel qui permet de réconcilier le dialogue et de trouver des accords dans l'intérêt de tous. C'est une démarche volontaire qui peut être entreprise à tout moment.

L'Espace Rencontre est un lieu transitoire pour qu'enfants et parents puissent se rencontrer. La demande peut émaner du Juge aux Affaires Familiales ou en partenariat avec l'A.S.E.

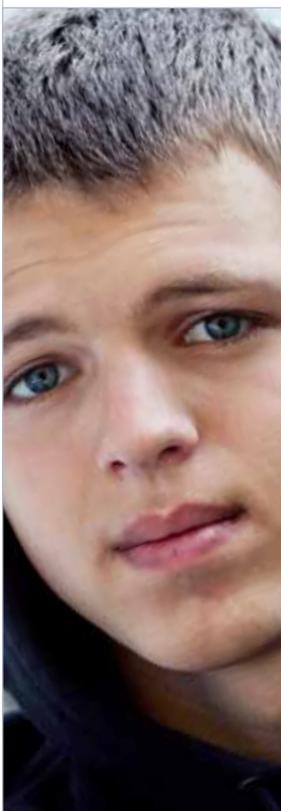
L'Espace Rencontre Protégé est un dispositif qui permet d'accueillir les auteurs de violences dans le couple et leurs enfants dans un lieu dédié. Il permet d'organiser et de médiatiser leurs rencontres, en privilégiant l'intérêt et la sécurité de l'enfant et la victime de violences.

Service d'Accompagnement Tutélaire

A.T.R. Bobigny

Ce service assure la gestion de mesures de protection juridique (tutelles, curatelles, mandats spéciaux) confiées par les Juges des Tutelles.

Outre la protection et la sauvegarde des biens des personnes protégées, le service assure leur représentation et leur assistance. Il prend en considération leurs besoins physiques et psychologiques, dans le respect de leurs droits et de leur liberté.



Pôle Économie Familiale Sociale et Logement

E.F.S.L. Bobigny

Ce Pôle regroupe plusieurs services liés à la protection de l'enfance et au logement.

L'Unité Logement rassemble différents dispositifs qui aident les familles à accéder et à se maintenir dans leur habitat, à les accompagner lors de grandes difficultés (gestion budgétaire, santé, situations familiales) :

- L'Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.)
- La Mesure d'Accompagnement Protégé (M.A.S.P.)
- Le Dispositif d'Hébergement Alternatif à l'Hôtel

Le Développement Social et Habitat (D.S.H.)

Ce service développe des projets sur les territoires de la politique de la ville, avec et pour les habitants, afin d'améliorer leur condition de vie :

- Développement Social Local

Il aide également les ménages menacés d'expulsions locatives :

- Permanences Fondation Abbé Pierre (F.A.P.)
- Dispositif Prévention des Expulsions
- Droits de Cité Habitat (P.E.X. - D.D.C.H.)

L'Aide à la Gestion du Budget Familial (A.G.B.F.)

Par décision judiciaire, ce service aide les familles à gérer leurs prestations familiales et sociales pour garantir aux enfants, l'essentiel de leurs besoins et de leurs droits favorise aussi l'insertion sociale des familles.

Pôle d'Accompagnement Judiciaire et Éducatif

P.A.J.E. Pantin / Bobigny

Ce Pôle met en œuvre des interventions socio-éducatives, pour les mineurs et les majeurs.

Les Activités Socio-Judiciaires

Décidées par la justice, ces mesures pénales ont pour fonction commune l'accompagnement social, éducatif et psychologique des personnes mises en cause (adultes auteurs de violences, mineurs délinquants, primo-délinquants, etc.). Elles visent à responsabiliser les auteurs des faits, à les conduire vers une autonomie citoyenne dans leurs relations aux autres et à favoriser leur (ré)insertion. Un suivi individualisé les aide à mener une réflexion sur le contexte et la compréhension de leur acte délictuel.

L'accompagnement vise ainsi à prévenir la récidive.

- Pour les mineurs :
Stages de citoyenneté - Réparation Pénale pour les Mineurs (R.P.M.) -
Mesure d'Accompagnement Protégé (M.A.P.) pour les enfants dont l'un des parents a demandé une ordonnance de protection suite à des violences.
- Pour les majeurs :
Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif (C.J.S.E.) - Sursis Mise à l'Épreuve (S.M.E.) - Groupes d'expression et de responsabilisation pour les auteurs de violences.

La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

(M.J.I.E.) intervient sur décision du Juge des Enfants. Elle peut être ordonnée dans le cadre de l'assistance éducative (procédure civile) durant la phase d'information, ou dans celui de l'enfance délinquante (procédure pénale) durant la phase d'instruction. C'est une mesure d'aide à la décision du magistrat relative aux dispositions à prendre à l'égard d'un danger présumé ou d'un "risque de danger" pour le mineur.

Elle consiste, sur une période plus ou moins longue et renouvelable, à recueillir des informations (éléments factuels) sur la personnalité du mineur et sa situation familiale et sociale (conditions de vie, antécédents, capacités et comportements scolaires...).

L'Aide à la Parentalité par l'Accès aux Droits (A.P.A.D.) est une mise en place de permanences juridiques proposées aux parents sur toutes les questions concernant l'autorité parentale dans les Maisons de Justice et du Droit (M.J.D.).

La Prévention des basculements vers les comportements extrémistes menant à la violence

est mise en œuvre, le plus souvent avec l'aide de la famille, grâce à une prise en charge thérapeutique, sociale et éducative adaptée à des personnes dites radicalisées ou en risque de radicalisation. Elle prend différentes formes en fonction des situations.

- L'assistance téléphonique 24 h/24 et 7 j/7 pour les parents choqués face au basculement de leur enfant, en zone de conflit, ou décédé.
- Des groupes de parole, à destination des parents qui signalent leur(s) enfant(s), permettent de verbaliser leur vécu, parler du traumatisme, d'un décès, de la peur du départ, etc.



Nos institutions et partenaires principaux

La Sauvegarde de Seine-Saint-Denis travaille de façon très étroite avec une grande variété de partenaires, notamment issus des pouvoirs publics, qui agréent, évaluent et/ou financent nos missions...

Le Conseil Départemental,
La Protection Judiciaire de la Jeunesse,
Les Tribunaux,
La Direction Départementale
de la Cohésion Sociale,
La Caisse des Allocations Familiales,
Le Conseil Régional,
Les Fondations et associations.



Sauvegarde
de Seine-Saint-Denis

Association Départementale
de Sauvegarde de l'Enfant,
de l'Adolescent et de l'Adulte
de Seine-Saint-Denis

Siège social

Direction Générale

20 rue Gallieni
93000 Bobigny

Tél . 01 55 89 08 40

directiongenerale@sauvegarde93.fr

www.sauvegarde93.fr



Le nouveau réseau d'actions sociales
en Ile de France